

0041227316866

MISSION PERMANENTE AUPRÈS DE
L'ONU À GENÈVE, VIENNE ET DES AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE



RÉPUBLIQUE GABONAISE
UNION - TRAVAIL - JUSTICE

Réf. : 521/3049-3/MPGG/SP-PRO/SNN/11 *Jan*

La Mission Permanente de la République Gabonaise auprès de l'Office des Nations Unies (ONU) à Genève, à Vienne, et des autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse, présente ses compliments au Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et, se référant à sa note verbale datée du 8 décembre 2011 relative à la communication de la Présidente-Rapporteur du Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique, a l'honneur de porter à sa connaissance que le gouvernement gabonais a été saisi de ce dossier.

Au regard de l'intérêt que le Gabon accorde à cette thématique, la Mission Permanente de la République Gabonaise invite le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à rassurer la Présidente-Rapporteur du Groupe de ce que des éléments de réponse lui seront fournis en temps opportun.

La Mission Permanente de la République Gabonaise remercie le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et saisit cette occasion pour lui renouveler, les assurances de sa haute considération.

Genève, le 16 décembre 2011

**Haut Commissariat des Nations Unies
aux Droits de l'Homme (HCDH)
Palais des Nations
8-14, avenue de la Paix
(Fax : 022.917.90.06)
CH - 1211 Genève 10**



OHCHR REGISTRY

21 DEC. 2011

Recipiens : *SPD*.....

.....

.....